

Décision

Générale

colonial

Décision n° 302/BPE DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 302/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 février 1967

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

M. Desanti (Jean), chef de division de Préfecture de 5° échelon, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Pert, président du Conseil d'administration d'« Electricité de Djibouti », pour occuper le poste de chef du Service administratif d'« Electricité de Djibouti », est mis, cumulativement avec ses fonctions et à titre provisoire, à la disposition du Mnstre des Affaires intérieures pour servir au Cercle de Djibouti en qualité d'adjoint au Commandant de Cercle.